

LE PAYS DE L'ARBRESLE

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit vous dévoile d'anciens vestiges de l'abbaye de Savigny, de part et d'autre de la Brévenne qui coule en fond de vallée : en rive gauche, Montbloy, château défensif de l'abbaye bénédictine de Savigny vers 1190 puis demeure des abbés au XV^{ème} siècle ; en rive droite, le domaine de La Pérolrière, ancien fief de l'abbaye aujourd'hui disparue.

En 1889, Gaspard André, architecte du théâtre des Célestins et de la fontaine des Jacobins à Lyon y bâtit la « villa » bourgeoise.

Plus d'informations sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis le parking de la gare, rejoignez la route de Lyon puis traversez la rivière La Brévenne pour vous engager dans le centre bourg. Aller-retour possible au Château de Montbloy.
- 1** Traversez la rue du Trésoncle et prenez la montée des religieuses et l'impasse de l'église.
 - 2** Prenez le chemin de Bibost sur votre gauche jusqu'à la Métralière.
 - 3** Tournez sur votre gauche et poursuivez sur 900 m pour traverser la RD 91.
 - 4** Poursuivez sur la RD 639 pendant 200 m et empruntez le chemin du Martinet sur votre gauche.
 - 5** Prenez le chemin de Chante Grillet sur votre gauche puis celui de La Pérolrière.
 - 6** Tournez à gauche en direction de la Rontière et rejoignez le parking de la gare.

A

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr

À VTT



Crédit photo : Marcelle Casoli



CIRCUIT

55

Au pied de Montbloy

Commune... Sain Bel

Distance..... 5,5 Km

Dénivelé..... 123 m

Difficulté..... Facile

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.48.87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr
www.arbresletourisme.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Au pied de Montbloy



CIRCUIT

55

▶ DÉPART :

Parking de la Gare

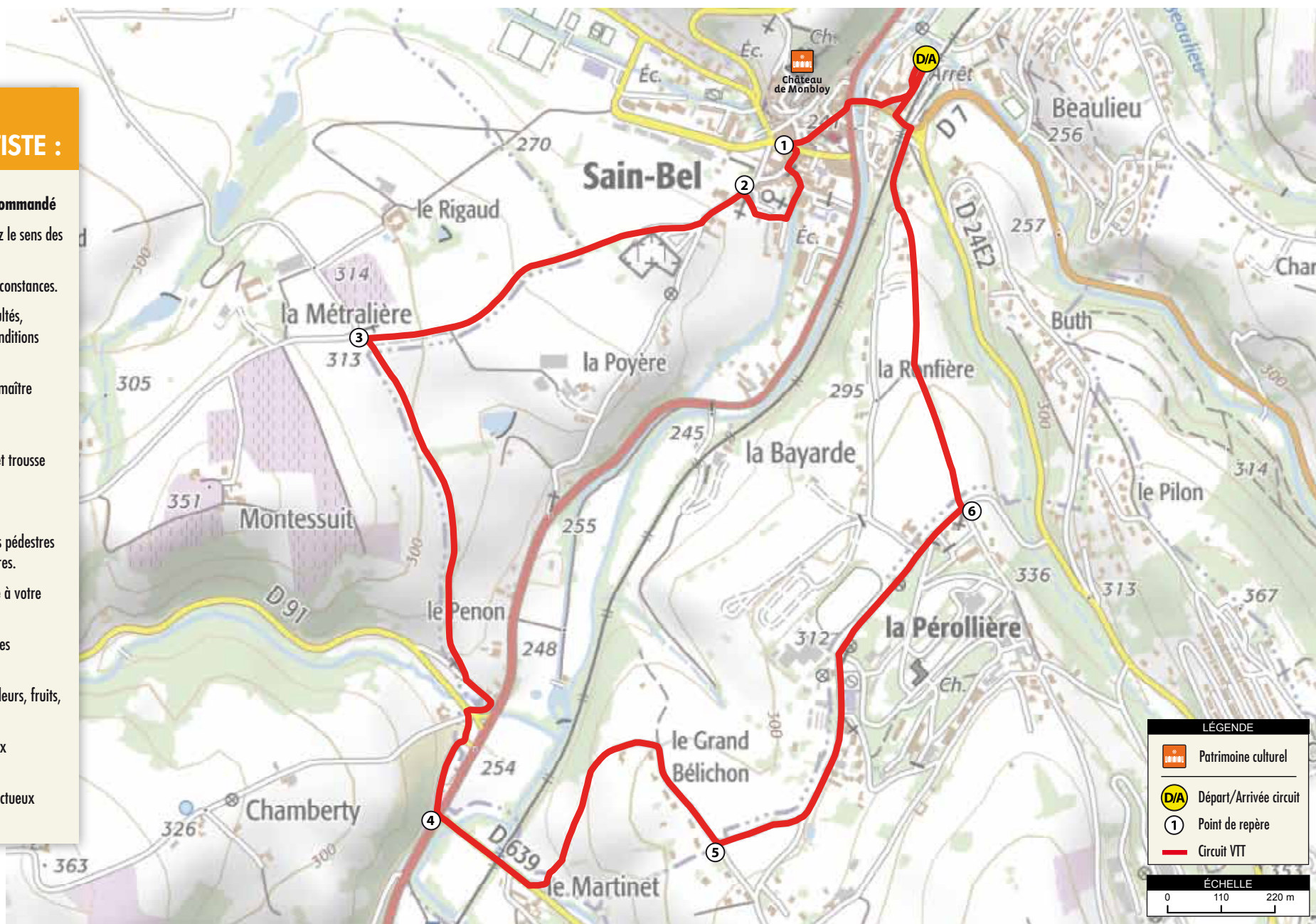
▶ BALISAGE :

Suivre n° 55 sur



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ Le port du casque est fortement recommandé
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.



LÉGENDE

- Patrimoine culturel
- Départ/Arrivée circuit
- Point de repère
- Circuit VTT

ÉCHELLE

0 110 220 m